Saison de surveillance et de lutte contre le moustique tigre

Au 1er mai a débuté la saison de surveillance du moustique tigre et le dispositif de lutte contre les maladies vectorielles.

Le moustique tigre est implanté en Seine-et-Marne depuis 2018. Il s'agit d'un moustique urbain qui se déplace et vit dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu d'éclosion.

Il faut donc rester très vigilants et prendre certaines mesures. Vous pouvez donc consultez les différents documents d'information ci-joints.

Infos pratiques

Quelques sites :

https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france

https://www.signalement-moustique.fr

https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france

Document(s)
Eléments de communication
Implantation du moustique tigre dans le 77
Implantation du moustique tigre en IDF
Prévention des maladies vectorielles en IDF
Tableau du réseau de pièges pondoirs en Seine-et-Marne - 2022